



Mickey Rourke C. extraordinaire

◆ La nouvelle tournée d'Hollywood compte deux films qui se détachent du lot: «Cry Freedom» pour son sujet politique et «Barfly» pour l'extraordinaire interprétation de Mickey Rourke. Page C-2

LES ARTS

Tremblay de retour au petit écran



◆ L'oeuvre de Michel Tremblay ne joue pas souvent à la télé. La dernière occasion date de quelque 10 ans. Il revient en force avec un téléfilm «Le coeur découvert», une histoire d'amour entre deux hommes. Page C-1



Waters superbe

◆ L'ex-leader de Pink Floyd, Roger Waters, a fait la joie des 12.000 fans venus le voir hier soir au Colisée. Un spectacle superbe qui sera d'ailleurs télédiffusé aux États-Unis. Page C-2

LES SCIENCES



Le glaucome: C. une question de temps

◆ Responsable de 15 pour 100 des cas de cécité, le glaucome, une maladie de la pression de l'oeil, doit être pris à temps pour un traitement efficace. Page B-1

Bourassa craint des élections sur le libre-échange

◆ MONCTON - Même s'il estime que M. Brian Mulroney n'a pas à déclencher d'élections avant de signer le traité de libre-échange avec les États-Unis, comme le réclame M. David Peterson, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, commence à se demander si ce n'est pas ça qui va finalement arriver.

par Michel DAVID

« La question devient de plus en plus académique, dit-il. Personne ne veut une élection le 28 décembre. Donc elle devra avoir lieu l'an prochain, puisque ça fera quatre ans que le gouvernement aura été élu. Ce sera à M. Mulroney de décider s'il veut parler de libre-échange ».

Le premier ministre du Québec était hier en visite au Nouveau-Brunswick (voir page A-4).

Dans une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, il y a trois semaines, M. Bourassa ne prévoyait pas d'élections avant l'adoption du traité sur le libre-échange aux Communes. Depuis ce temps, il a cependant eu l'occasion de s'entretenir avec M. Brian Mulroney, à l'occasion des funérailles de M. René Lévesque.

L'ami Peterson

Malgré la campagne vigoureuse dans laquelle s'est lancée M. David Peterson, M. Bourassa croit que le débat va demeurer « à un niveau acceptable » et il n'anticipe pas de dé-

Lire A-2, BOURASSA



Robert BOURASSA

DIAPOS 1 HEURE

Le Centre japonais de la Photo
Place Fleur de Lys
529-1737



Peter: deux buts deux aides

◆ Peter Stastny s'est de nouveau signalé hier soir contre les Whalers. Une victoire de 5-3 des Nordiques, leur 6e de suite à l'étranger.

Cahier S

La première journée de ski



◆ Dès aujourd'hui, le Mont-St-Anne inaugure sa saison de ski. Une seule piste sera ouverte... mais elle le sera pour de bon. Profitant de l'actuelle vague de froid, les centres de ski de la région faisaient fonctionner hier une partie de leurs canons à neige, comme ici à Stoneham. Page A-3



Habib BOURGUIBA

Déchu pour sénilité

◆ C'est en invoquant la sénilité du président à vie de la Tunisie, Habib Bourguiba, 84 ans, que son premier ministre Zine Ben Ali l'a déposé, hier, par un coup d'État sans effusion de sang. Bourguiba présidait le pays depuis l'indépendance, obtenue il y a 31 ans.

Page A-8

LES DOSSIERS

Un CLSC en ville ou à la campagne, c'est pas pareil!

◆ Mis sur pied au début des années 70, le centre local de services communautaires Des Etchemins, dans Bellechasse, jouit d'une très bonne réputation. C'est ce que révèle un sondage effectué auprès de 300 personnes adultes du territoire au cours de l'été dernier. Commandé par le conseil d'administration de l'établissement, ce sondage a porté sur la connaissance du CLSC, les services offerts et ses communications avec le public.

par Damien GAGNON

Près de 80 pour 100 des citoyens savent que le CLSC existe. Au cours des 12 derniers mois, 44 pour 100 des personnes ont eu recours à ses services. Quatre personnes sur cinq affirment qu'il est très

Un virage qui inquiète en milieu rural

◆ Une opposition s'organise autour de la recommandation de retirer l'action communautaire du mandat des CLSC. Au CLSC Des Etchemins, on comprend mal les interrogations de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, sur le reproche qu'elle fait aux centres de ne pas avoir de priorités.

Page B-3



C'est dans cet édifice de la municipalité de Lac-Etchemin que loge le CLSC.

accessible et qu'il répond à la majorité des besoins en matière sociale et de santé.

Ces données contrastent avec celles d'un autre sondage rendu public au cours de l'été et qui portait sur le degré de connaissance, d'utilisation et d'appréciation des services du CLSC Basse-Ville de Québec. Selon ce sondage, moins de neuf pour 100 des citoyens ont utilisé un service de leur CLSC et plus de la moitié des citoyens ne sait pas où il est situé.

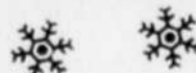
Les résultats de ces deux sondages mettent en évidence la différence qui existe entre un CLSC en milieu rural et un CLSC en ville. Dans les milieux ruraux, ce sont les CLSC qui ont rendu possible l'accessibilité aux services. Ce n'est pas le cas dans les villes où se retrouvent la grande majorité des centres hospitaliers et des institutions dispensant des services sociaux. Le CLSC Des Etchemins n'a aucun centre hospitalier sur son territoire alors que la Basse-Ville de Québec en compte plusieurs.

Les services médicaux d'abord

On constate, à la lecture des données du sondage, que les services médicaux sont les plus utilisés. Au cours de la dernière année, 77 pour 100 des gens qui ont eu recours aux services du CLSC Des Et-

Lire A-2, CLSC

LA MÉTÉO



Ciel variable avec chutes de neige dispersées: de 0 à 2 degrés. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Détails, page C-7

LE SOMMAIRE

Annonces classées.....	C-7 à C-12
Arts.....	Cahier C
Bandes dessinées.....	B-8
Cours de français.....	C-6
Décès.....	C-13
Des GENS.....	B-7
Dossiers.....	B-3
Echecs.....	B-6
Economie.....	A-6
Editorial.....	B-4
Journal en classe.....	C-14
Histoire.....	C-5
Horoscope.....	B-6
Médecine.....	B-1
Monde.....	A-8
Mots croisés.....	B-6
Mot mystère.....	B-6
Où aller à Québec.....	C-4
Science.....	Cahier S
Scrabble.....	B-6

MARDI DANS LE SOLEIL

CAHIER MODE BEAUTÉ

Mort de ses blessures subies dans l'incendie à Val-Bélair

♦ L'une des deux personnes gravement brûlées mardi après-midi dans l'incendie d'un logement du boulevard Pie XI, à Val-Bélair, est décédée hier à l'hôpital. Il s'agit de Jeannot Laplante, âgé de 37 ans.

par Isabelle JINCHEREAU



Carambolage

Un citoyen d'Edmonton est mort et un enfant repose dans un état critique, à la suite de deux collisions en série, sur une autoroute à quatre voies divisées, au sud de la capitale de l'Alberta, hier. Un total de 26 automobiles ont été impliquées et 24 personnes ont été transportées à l'hôpital.

Sa compagne, Line Hovington, âgée de 35 ans, repose toujours dans un état grave au centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement. Tous deux souffraient de lésions au visage et au thorax.

La négligence d'un fumeur serait à l'origine de l'incendie, qui a ravagé une chambre. Le couple demeurait à l'étage de l'Alimentation Boivin, au 1789, boulevard Pie XI.

Trois incendies

Deux résidences ainsi qu'une grange ont été incendiées au cours des dernières 24 heures dans l'Est du Québec. Personne n'a été blessé mais les pertes s'élèvent à \$200,000.

À Sainte-Flavie, dans Matapédia, une grange contenant 20,000 bottes de foin a été rasée par le feu hier. Les dégâts se chiffrent à \$100,000. Le bâtiment était la propriété de M. Jean-Marie Ross.

À Rivière-Malbaie, dans Charlevoix, une maison centenaire située sur le Chemin de la Vallée et appartenant à M. Laurent Lavoie a subi de lourds dommages vers 3h samedi matin. Les flammes se sont déclarées dans la cuisine, près d'un chaudron d'huile. Les pertes atteignent les \$70,000.

Enfin, la résidence de M. Mario Jobin, situé au 54, rue Bellevue à Cap-Santé, a été ravagée tôt hier matin par un incendie, qui a pris naissance dans la cuisine. Le propriétaire a pu fuir les flammes à temps. Il s'est rendu chez un voisin pour alerter les pompiers du village. Les dommages avoisinent les \$25,000.

■ **Deux détenus recherchés** - La police recherchait toujours, hier soir, deux détenus qui ont franchi le mur du centre de détention de Québec, vers 20h25. Daniel Daigle, un Montréalais de 20 ans, s'est évadé de l'établissement en compagnie de Jacques Lévesque, âgé de 21 ans, de Beauport. Les barrages policiers installés aux abords de la prison par les policiers de la Sûreté du Québec et de la ville de Charlesbourg n'avaient toujours pas permis de retracer les deux individus en fin de soirée, hier. Daigle mesure 1m79, a les cheveux châtain, les yeux bruns, le teint clair et porte des tatouages aux bras. Son comparse, un peu plus petit, a également les yeux bruns, les cheveux châtain et a des cicatrices aux pieds. Les deux fuyards portaient des jeans et des chandails en coton ouaté de couleur de même que des manteaux longs. Leur disparition a été signalée au moment de l'appel des prisonniers, un peu avant 20h30. Les patrouilleurs qui ratissaient les abords de l'autoroute Laurentienne ainsi que Saint-Emile, hier soir, avaient en main une photo des évadés, ce qui facilitait leur travail.

■ **Tentative de meurtre** - Un individu de 24 ans fait toujours l'objet d'intenses recherches de la part de la Sûreté du Québec, au sujet d'une tentative de meurtre commise dans un chalet de Saint-Daniel, près du lac Saint-François, dans Frontenac. À la suite d'une querelle, un jeune homme dans la vingtaine, Denis Bégin, de la Guadeloupe, a été ligoté à une chaise. Son adversaire aurait ensuite mis le feu au chalet. La victime a toutefois réussi à défaire ses liens et a alerté les pompiers. Les flammes ont lourdement endommagé la construction.

Le suspect, armé d'un couteau, est originaire de Saint-Méthode de Frontenac. Il est considéré comme dangereux. Il mesure 1m83, pèse 93 kilos et circule à bord d'une Mercury Marquis brune de l'année 1979, au toit jaune et beige.

■ **Vol à main armée** - Quatre individus armés ont fait irruption, vendredi soir, au marché d'alimentation l'Héritage, situé au 1500 D'Estimauville, à Beauport, et ont vidé les quatre caisses, après avoir mis en joue le gérant du commerce, à son bureau du deuxième étage. Le groupe a rafilé \$3,000, sous les yeux effarés de certains clients, qui se sont aperçus du manège des hommes. Les malfaiteurs se sont enfuis à bord de deux véhicules et n'ont pas encore été retracés.

■ **Pharmacie dévalisée** - Un individu a fait irruption dans la pharmacie Uniprix, située au 997 de la 3e Avenue, à Limoilou, et s'est emparé des recettes de la matinée, hier. Le voleur, qui a présenté un billet à l'employé, a également dérobé des médicaments. Le suspect est toujours au large.

■ **Vol de \$4,000** - Deux individus armés d'un fusil de calibre .12 à canon coupé et vêtus de cagoules se sont emparés d'une somme de \$4,000, vers 11h35, hier, à la Caisse populaire de Saint-David, sur la rive sud. Les deux hommes ont rafilé le contenu de quatre tiroirs-caisses et courrent toujours.

SUITES de la première page

BOURASSA...

chirement à la conférence fédérale-provinciale de la fin du mois, à Toronto.

Il a d'ailleurs rappelé que le premier ministre ontarien a déjà déclaré qu'en dépit de ses réserves, il ne tenterait pas de bloquer l'accord.

M. Bourassa prévoit que le texte final de l'entente sera prêt pour la rencontre de Toronto. Sa plus importante préoccupation sera alors de bien s'assurer qu'aucune nouvelle mesure protectionniste ne pourra être prise par les Américains d'ici l'entrée en vigueur de l'entente.

« Je vois mal comment le texte final pourrait changer ça, mais je veux voir le degré de protection », a-t-il expliqué.

Approche pragmatique

Hier soir, à Moncton, M. Bourassa a insisté sur la nécessité d'approcher le traité avec les Américains d'une façon pragmatique.

Il n'est pas question de « vendre le Canada », a-t-il lancé, mais de « préserver l'avenir économique en facilitant les investissements américains au Canada », ajoutant que « nous n'avons pas les moyens de refuser ces investissements ».

Selon lui, le traité sur le libre-échange sera également l'occasion de « rétablir un certain équilibre dans la répartition de la richesse » au profit de l'Est du Canada. ●

CLSC...

chemins disent avoir consulté un médecin, contre seulement 12 pour 100 pour les services de prévention et 4 pour 100 pour les services sociaux.

Selon M. Raymond Boutin, directeur général du CLSC, le faible pourcentage d'utilisateurs des services sociaux peut s'expliquer par la difficulté que poser, pour certains, l'identification d'un problème social par rapport à un problème médical. Il mentionne également que beaucoup d'actions du CLSC ne sont pas toujours connues de la population. C'est le cas, par exemple, du travailleur social qui oeuvre au niveau des écoles. On ne l'identifie pas toujours au CLSC.

Quant aux services offerts, la perception de bien les connaître se retrouve chez seulement le tiers de la population. M. Boutin fait remarquer que le CLSC offre une vingtaine de programmes. A son avis, il est normal que la population ne les connaisse pas tous.

D'ailleurs, on constate une certaine confusion quant à la connaissance des programmes: 50 pour 100 des personnes interrogées pensent que le CLSC n'offre que des services médicaux mais lorsqu'on leur suggère que le CLSC offre également des services sociaux, 75 pour 100 des répondants le reconnaissent et 83 pour 100 s'adresseraient au CLSC pour un problème social.

L'orientation vers les ressources adéquates, la compétence des employés sont les points forts reconnus par la population. Toutefois, on se plaint d'une trop grande rotation de médecins.

M. Boutin souligne que ce sondage réalisé par la firme Saine Marketing se veut un bilan des 15 années du CLSC et en même temps un guide pour les orientations et les actions à venir. ●

LE 31 POUR HOMME



■ exclusif au 31

NOTRE PULL LAINE D'AGNEAU 39.⁹⁵

de notre collection exclusive de pulls en pure laine d'agneau, le modèle encolure V, en maille souple, forme ample c'est un pull léger, confortable qui donne de l'allure à toutes vos chemises et qui s'agence facilement en contraste ou en harmonie... palette de 10 couleurs mode, p.m.g. porté sur pantalon à plis, velours côtelé à carreaux 49.95



■ une exclusivité du 31.

NOTRE BLOUSON AVIATEUR 99.⁹⁵

coupe spécialement pour nous, un blouson plus ample et plus long, de style aviateur avec grandes poches et bavolet à soufflet, col haut pressonné à capuchon camouflage... un blouson ultra-léger, coton et nylon chaudement entredoublé avec doublure matelassée, marine, kaki, ecru, bleu violacé, p.m.g. rég. 135.00 porté sur pantalon à plis, en coton à doublure contrastante 80.00

6/49

6-16-26-30-32-43

(complémentaire)

19

Sélect 42

5-8-25-28-35-42

(complémentaire)

31

LA QUOTIDIENNE

tirage du 7 novembre

2-7-0

5-9-1-1

mise-tôt

15-22-26-29

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 8h00 à 17h30. Sam.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

la maison

simons

PLACE STE-FOY.

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

L'ouverture de la saison de ski est saluée à coups de canon... à neige!



Au Relais du lac Beauport, l'absence de canons à neige n'enlevait rien à la frénésie des travaux préparatoires à l'ouverture de la saison. À droite, le directeur M. Jean-Claude Tremblay, et son adjoint, M. Claude Beaulieu.



La piste du Mont-Sainte-Anne a accueilli, hier, son tout premier skieur « autorisé », Paul Brisebois, chef de l'équipe d'enneigement artificiel.

« C'est à coups de canon que l'ouverture de la saison de ski sera saluée aujourd'hui. À coups de canon à neige, bien sûr. Alors que le Mont-Sainte-Anne reçoit ses premiers clients, les autres stations de ski devront vraisemblablement attendre encore quelques semaines pour faire de même. Chose certaine, on s'affaire partout à mettre la dernière main aux préparatifs de la nouvelle saison.

par Michel POMERLEAU

Encore une fois, c'est le Mont-Sainte-Anne qui est la première station à ouvrir ses portes. Une ouverture modeste, avec une seule piste en opération aujourd'hui, mais comme le souligne le responsable des services financiers, M. Clarence Turcotte, « le Mont-Sainte-Anne est ouvert pour de bon, les autres pistes ouvriront graduellement, selon les conditions climatiques ». Il croit d'ailleurs qu'une deuxième piste devrait être accessible dès la semaine prochaine.

Hier en fin de journée, 16 canons à neige fonctionnaient à plein régime et la piste était déjà skiable. Elle a d'ailleurs accueilli, à ce moment, son tout premier skieur « autorisé », Paul Brisebois, chef de l'équipe d'enneigement artificiel. Entre-temps, les employés du Mont-Sainte-Anne se sont mis résolument à la tâche et avaient commencé, hier soir, à déplacer quelques canons sur une autre piste.

À Stoneham, cinq des 13 canons à neige fonctionnaient, hier. Dans le ciel ennuagé, un hélicoptère faisait la navette pour transporter le matériel nécessaire à l'aménagement des pistes. Le directeur de la station, M. Marcel Jamet, a indiqué que la station de Stoneham devrait fonctionner pratiquement à pleine capacité, « à peu près à 80 pour 100 », d'ici trois semaines. Il est cependant probable que quelques bas de piste soient ouverts la semaine prochaine.

Cette année, Stoneham « a ouvert une nouvelle montagne », comme le dit M. Jamet. Les skieurs pourront ainsi bénéficier de trois nouvelles pistes complètes.

Au Relais du lac Beauport, l'absence de canons à neige n'enlevait rien à la frénésie des travaux préparatoires à l'ouverture de la saison. Le directeur, Jean-Claude Tremblay, a indiqué que l'enneigement artificiel débuterait aux alentours du 15 novembre et que les premières pistes seraient accessibles, en principe, le 21, si les caprices du temps ne viennent rien gâcher.

Les porte-parole de ces trois centres de ski sont d'autre part d'accord pour dire qu'il s'agira encore une fois d'une bonne saison. Mais ils demeurent en même temps bien discrets sur les chiffres précis de ventes de cartes de saison. Ainsi, Jean-Claude Tremblay assure que « les ventes sont exceptionnelles et qu'il s'agit de la plus grosse année pour le Relais », tandis que Marcel Jamet, de Stoneham, se borne à dire que les objectifs de ventes « sont atteints à trois pour 100 près », ajoutant seulement que 2.600 cartes avaient été vendues dès la première semaine. Seul M. Turcotte, du Mont-Sainte-Anne, a révélé le nombre de cartes vendues jusqu'à maintenant, soit 5.500, une « augmentation de 20

pour 100 par rapport à l'an dernier ».

Prudence et concurrence

La réticence de ces gestionnaires à révéler leur chiffres tient entre autres à la concurrence serrée que se livrent les stations de ski dans la région. Une concurrence saine, admettent-ils tous, mais une concurrence quand même.

En un peu moins d'une dizaine d'années, le ski est passé du rang de simple loisir à celui d'industrie récréo-touristique. Et qui dit industrie dit marché, compétition, investissements. Qu'il suffise de souligner que les trois stations mentionnées ont investi à elles seules, cette année, un peu plus de \$16 millions en équipements et aménagements divers. Le Mont-Sainte-Anne a investi \$7,6 millions, Le Relais \$5 millions et Stoneham \$3,5 millions.

Les travaux sont de toutes natures: amélioration ou aménagement de pistes, agrandissements des chalets ou des stationnements, acquisition et réfection d'équipements. Les centres de ski veulent attirer la clientèle en lui offrant le meilleur service possible et les meilleures conditions de ski. Ainsi, pendant que le Mont-Sainte-Anne installe de nouvelles remontées mécaniques et des bulles aux télé-sièges, Le Relais ajoute aussi des montées mécaniques, agrandit son stationnement, aménage une salle à manger, s'informatise, projette la construction à l'été de condos et la station de Stoneham offre aux skieurs un nouveau télé-siège quadruple et inaugure un restaurant « gastronomique ».

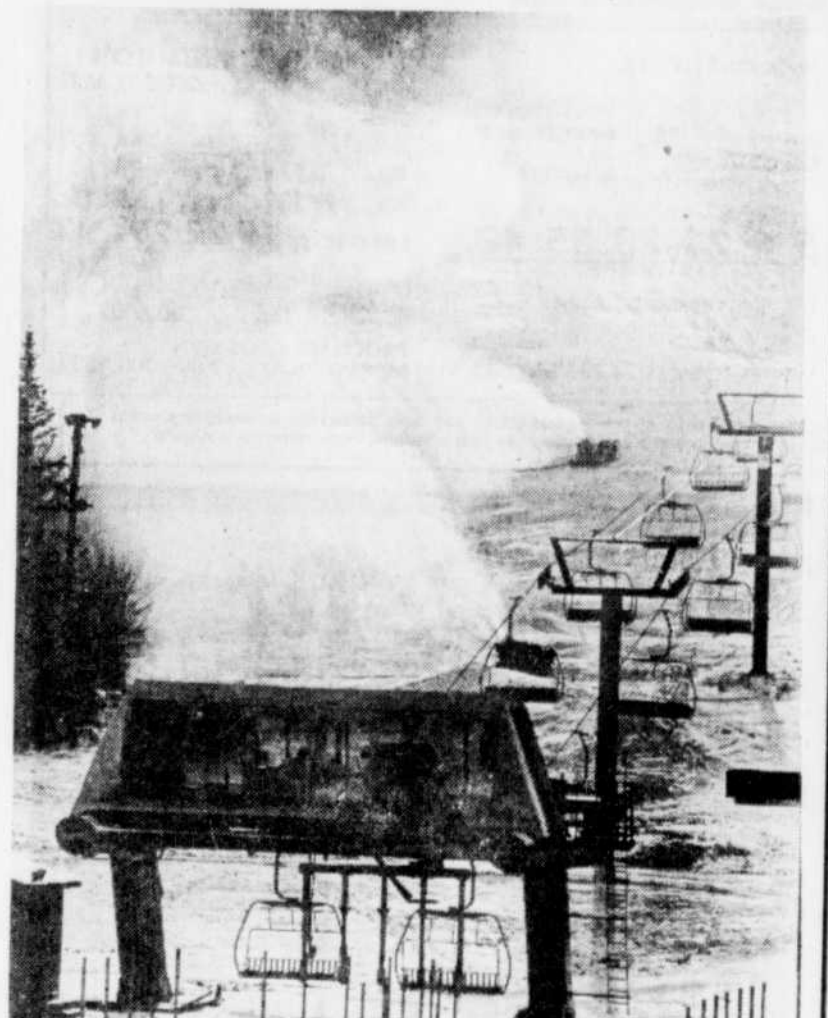
L'industrie du ski est en nette évolution. Si l'on se fie aux propos des gestionnaires, son développement pourra encore se nourrir de l'accroissement du nombre d'adeptes, qui continue d'augmenter d'année en année au rythme de trois ou quatre pour 100, selon Jean-Claude



Le directeur de la station de Stoneham, M. Marcel Jamet.

Tremblay. C'est sans doute au moment où cette croissance du marché va se stabiliser, « dans cinq ou six ans », dit encore M. Tremblay, que la concurrence se fera probablement plus féroce puisqu'il faudra bien attirer les skieurs qui font affaire avec les concurrents. Mais pour le moment, chacun a sa clientèle, fait remarquer Marcel Jamet, la compétition reste saine.

Et puis pourquoi gâcher la saison qui s'amorce avec de sombres prédictions; l'industrie du ski n'est pas encore sur la pente descendante. ●



À l'oeuvre à Stoneham, les canons à neige ont presque créé un semblant de tempête, hier!

Dix centimètres de neige depuis jeudi

Ça y est: l'hiver s'est installé dans le parc des Laurentides

« Depuis jeudi, Dame Nature a saupoudré 10 centimètres de neige sur le paysage lacustre et montagneux du parc des Laurentides. Cette fois-ci, les flocons se sont incrustés. La température de -9° Celsius, qui est nettement sous la normale, y a contribué. Ce qui fait dire à bien des automobilistes que l'hiver s'est installé dans la réserve faunique et qu'il faut redoubler de prudence.

par Isabelle JINCHEREAU

« On est en retard sur l'an dernier. D'habitude, la neige reste dès le mois d'octobre », expliquaient, hier, les patrouilleurs du poste de l'Étape, qui se niche près du lac

Jacques-Cartier. Déjà, plusieurs lacs sont gelés.

Depuis vendredi soir, seulement cinq accidents de la route, qui n'ont d'ailleurs fait que des blessés mineurs, ont été signalés sur la route 175 menant vers Chicoutimi. Elle est régulièrement sillonnée par les camions de sel du service de la voirie.

Hier après-midi, des nappes de brumes, ponctuées de chutes de neige intermittentes, obscurcissaient la route, entre Notre-Dame-des-Laurentides et Saint-Adolphe, obligeant les conducteurs à respecter la limite de vitesse de 90 km/heure. Les pâles rayons de soleil filtrant entre les montagnes vertes

et blanches n'ont guère asséché le bitume. En soirée, il neigeait abondamment du côté de la réserve faunique et un seul un accident matériel était noté jusqu'à 21h.

La situation restait toutefois plus précaire sur la route 169, qui bifurque vers Alma et qui est constamment enneigée. Selon la police, ce secteur est entretenu par une firme indépendante. La zone entourant le mont Apica est particulièrement vulnérable aux accidents.

De toute façon, ceux qui patrouillent le parc des Laurentides se croisent toujours les doigts. En deux ans, il s'est produit 200 accidents de toutes sortes, uniquement

sur le tronçon compris entre le lac Clément et l'entrée du parc des Laurentides. Cela n'inclut pas les relevés dans les limites du parc. La topographie du territoire, encastré entre les pics, l'altitude, la vitesse de croisière des promeneurs, l'état de la chaussée, inquiètent plus d'un automobiliste.

Le temps froid devrait persister jusqu'à lundi, avec un mercure oscillant entre -8° et 2° Celsius et quelques flocons de neige. Les températures normales en cette saison varient de -1° à 6° Celsius. À pareille date en 1951, on avait enregistré un record de -10° Celsius. Ailleurs en province, il est tombé 25 centimètres de neige, hier matin, à Sherbrooke et Wabush. ●



La maigre circulation dans la réserve faunique des Laurentides a considérablement réduit les risques d'accrochage toute la journée, hier.

Avertissement aux opposants à l'Accord du lac Meech

Les Acadiens ne veulent pas être «utilisés»

♦MONCTON - Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas être utilisés par ceux qui voudraient faire échouer l'Accord du Lac Meech, en prétextant qu'il ne protège pas suffisamment les droits des francophones hors Québec.

par Michel DAVID

« La dernière chose qu'on voudrait, c'est qu'il y ait des gens qui sont contre l'accord pour d'autres raisons et qui se serviraient des francophones pour le mettre en péril », a déclaré, hier, à Moncton, le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Yvon Fontaine.

Même s'il ne sont pas satisfaits du sort qui leur est fait dans l'accord du Lac Meech, les Acadiens du Nouveau-Brunswick préfèrent que leur premier ministre, M. Frank McKenna, le signe tel quel, plutôt que de risquer qu'une réouverture de l'accord le fasse avorter.

« Nous avons toujours dit que l'accord du Lac Meech est ce que le Québec souhaitait et nous appuyons ça totalement », a assuré M. Fontaine.

À l'issue d'une rencontre avec les représentants des quelque 250,000 Acadiens du Nouveau-Brunswick, hier, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en visite dans cette province hier, a laissé entendre, sans nommer personne, que des gens tentaient d'utiliser la question des droits des francophones, ou des femmes, pour faire échouer l'accord intervenu au printemps dernier.

Le président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, M. Michel Doucet, a cependant assuré qu'à aucun moment, il ne s'était senti utilisé.

À la différence des franco-manitobains, les francophones du Nouveau-Brunswick n'exigent pas qu'on ajoute dès maintenant à l'accord du Lac Meech une clause qui ferait obligation au gouvernement fédéral de « faire la promotion » de la dualité linguistique du Canada, comme le Québec fera celle de la « société distincte ».

Il voudraient cependant qu'on profite de la dynamique du Lac Meech pour préciser leurs droits. On pourrait, par exemple, inclure dans la constitution la loi que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adoptée, en 1982, et

qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques.

En vertu de l'article 43b de la constitution, il suffirait que le Nouveau-Brunswick présente une résolution qui soit ensuite approuvée par la Chambre des Communes et le Sénat. Des représentations en ce sens seront faites auprès de M. McKenna dans les prochains jours.

Bourassa satisfait

Se disant « encouragé » par l'attitude des Acadiens du Nouveau-Brunswick, M. Bourassa a réitéré que les droits des francophones pourraient être examinés à l'occasion de la deuxième ronde de négociations dont le principe a été retenu au Lac Meech.

Il a rappelé qu'au cours de cette deuxième ronde, le Québec enten-

drait faire préciser les droits scolaires reconnus aux francophones hors Québec par l'article 23 de la constitution.

Devant quelque 600 personnes réunies au banquet des Anciens de l'Université de Moncton, hier soir, le premier ministre s'est employé à rassurer les Acadiens.

L'affirmation de la dualité linguistique du Canada favorisera les francophones hors Québec, a-t-il dit. Tout comme la reconnaissance du Québec comme société distincte leur donnera un « point d'appui ».

Même s'il n'a pas encore réussi à convaincre le premier ministre McKenna de signer l'accord du Lac Meech, M. Bourassa ne semble pas envisager sérieusement que le Nouveau-Brunswick puisse le bloquer.

Il a esquissé un sourire à la vue d'une caricature parue dans le Saint-John's Telegraph. On y voit M. McKenna pointant un revolver vers une cible qui représente l'accord du Lac Meech, en disant: « Il n'est pas chargé ».

Le président de la Fédération des Francophones hors Québec croit également que « la raison va l'emporter en fin de compte ».

Chassé-croisé

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick est un homme très courtois ces temps-ci. Ce qui a donné lieu à un amusant chassé-croisé depuis trois jours.

Après avoir conféré avec M. McKenna, à Québec, jeudi après-midi, M. Bourassa est arrivé à Moncton, en soirée, après avoir laissé son

« ami » David Petersen à Charlottetown.

Alors que le premier ministre québécois venait recueillir l'appui des Acadiens sur l'Accord du lac Meech, ses collègues de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard (M. Joe Ghiz) tentaient de convaincre M. McKenna de se joindre au mouvement d'opposition au traité de libre-échange avec les États-Unis.

M. McKenna s'approprierait-il à troquer son appui à la croisade anti-libre échange en retour d'un coup de pouce dans le dossier constitutionnel? Le successeur de M. Richard Hadfield s'en défend bien: « Ce sont deux questions si importantes qu'un marchandage de ce genre serait irresponsable », a-t-il déclaré à Charlottetown. ●

René Lévesque reçoit un dernier adieu de la population de son ancien comté

♦MONTRÉAL (PC) - Mme Corinne Côté-Lévesque n'a pu retenir ses larmes hier au cours de la messe commémorative célébrée par Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean, en l'église Notre-Dame-de-Fatima à Longueuil.

Dans la simplicité de l'église, en plein cœur du comté de Taillon, une foule silencieuse et émue s'est rassemblée pour rendre un dernier hommage à René Lévesque qui fut leur député de 1976 à 1985.

Dans la petite église au toit cathédrale, le soleil venait parfois éclairer les quelque 550 fidèles qui s'y trouvaient.

Une photo de monsieur Lévesque, un drapeau fleur-de-lys et deux gerbes de lys ornaient sobrement le chœur de l'église.

Mme Corinne Côté-Lévesque était entourée de membres de sa famille et de personnalités du Parti québécois.

Le comédien Doris Lussier, ami de René Lévesque depuis longtemps, était aux côtés de Mme Côté-Lévesque.

Pierre Marc Johnson, président du parti, Denis Lazure et Pierre Marois, anciens ministres, Claude Filion et André Boulerice, députés, prenaient place dans les premières rangées.

Service

Dans son allocution, Mgr Hubert a souligné l'importance que tenait dans la vie de M. Lévesque la notion de service.

« Ce qui va sortir de cette rencontre eucharistique, a-t-il dit, ce sera la dimension de service. »

Pour son homélie, Mgr Hubert a choisi de commenter les paroles du Christ: « Veillez et priez, gardez votre lampe allumée ».

« La vigilance évangélique pour un homme public, c'est d'être attentif à toutes les questions nationales qu'on lui soumet, c'est aussi de savoir si la femme qui fait le ménage de son bureau a tout ce dont elle a besoin. »

« La semaine qui s'achève a été lourde de prise de conscience », a poursuivi le prélat qui a terminé en affirmant que la vie est marquée par les valeurs qui deviennent lumière.

« Jésus est présent dans toutes les personnes qui servent, a-t-il conclu. Le service et la vigilance nous ouvrent à l'Amour. »

Pendant la communion des fidèles, alors qu'une soprano chantait le Panis Angelicus, Mme Corinne Côté-Lévesque a laissé éclater sa douleur.

Intense émotion

C'est les larmes aux yeux que Doris Lussier a livré son message

empreint de tristesse et d'espérance.

« Ce n'est pas mourir quand on est amoureux présent dans la mémoire du peuple. Notre devoir, c'est de poursuivre le reste du chemin qui mène le Québec à la plénitude de la liberté. »

Étouffé par l'émotion qui l'étreignait, Doris Lussier a conclu en disant: « Ton âme autour de nous plane comme un parfum. »

Plusieurs pleuraient dans l'église. La foule s'est alors mise à applaudir chaleureusement avant que l'évêque ne bénisse les fidèles.

Puis, une dernière fois, les participants ont chanté « Mon cher René... ».

Rappelons, par ailleurs, qu'une messe commémorative a été célébrée à Paris vendredi.

L'ancien maire de Montréal, Jean Drapeau, ainsi que des artistes actuellement dans la capitale française, comme Pauline Julien et Gilles Vigneault, assistaient à la cérémonie. ●



Le Soleil, Gilles Fréchette

Le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Yvon Fontaine, a dit refuser que les Acadiens servent de boucs émissaires dans le dossier du lac Meech.

loto-québec **Résultats**

Tirage du 87/11/07

SELECT Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

6/6	0	680 993,00\$
5/6 +	0	49 978,00\$
5/6	91	366,10\$
4/6	3 970	37,70\$
3/6	58 136	5,00\$

MISE-TÔT: 15 22 26 29

GAGNANTS LOT	165	303,00\$
--------------	-----	----------

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 000 000,00\$

VENTES TOTALES: 1 866 638,00\$

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PAQUET SUZUKI

HONORÉ PREMIER VENDEUR AU CANADA

ÇA SE FÊTE!

ÉCONOMISEZ SUR LA CONSOMMATION D'ESSENCE!

Aucun comptant premier versement dans 3 mois*

Forsa

Profitez de notre service de location à court et à long terme.

*plus taxe provinciale, sujet à l'approbation du crédit

L'équipe championne de **PAQUET SUZUKI 839-0059**

À votre service depuis 18 ans

VENTE - ACHAT PIÈCES - SERVICE - SERVICE DE LOCATION A COURT ET LONG TERME - PEINTURE - DÉROSSAGE

50, rue Principale, Saint-Romuald 839-0059, sans frais de l'extérieur 1 (800) 463-4549

TECHNIQUE NADEAU*

Pour vous, gens de tout âge, qui désirez rebâtir votre corps, lui donner plus d'énergie et de souplesse, un système d'exercices efficaces et agréables à pratiquer.

LA SANTÉ... c'est votre affaire!

Trois exercices pour la vie.

SÉANCE D'INFORMATION

Mardi 10 novembre à 19h30
au 675, Marguerite-Bourgeois — 654-1483

Des professeurs spécialisés vous invitent

LOUISE HAMEL — CARLO ZANETTI — MICHÈLE DE GRANDMONT (654-1483)

Début des cours

COLETTE ST-PIERRE 832-8989 (Charmy)
encore quelques places disponibles

CARLO ZANETTI — LOUISE HAMEL 11 nov.: 18h30 (Charlesbourg)
13h30 (Charlesbourg)
17 nov.: 18h30 (Québec)

INVITEZ VOS AMIS!

Centres affiliés et marque déposée du: Centre de yoga Colette Maher

Le Reflet de vos exigences

Site choisi. Environnement paisible. **LE FIEF STE-FOY** réunit 132 condominiums luxueux. Respectant la qualité de vie que vous privilégiez, chaque condominium possède des caractéristiques exceptionnelles en mesure de répondre à vos besoins. Offrez-vous ce qu'il y a de mieux. Choisissez **LE FIEF STE-FOY**.

CONDOMINIUMS

Le Fief STE-FOY

Stationnement gratuit

Frais de notaire inclus

rue d'Entremont, Ste-Foy (bd Henri IV, sortie Versant Nord) 662-9669

RENE PICHE INC. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

AUTOMOBILISTES maintenant, c'est le temps!

À VENDRE 3 000 pneus usagés

HIVER — 4 SAISONS — ÉTÉ

12" — 13" — 14" — 15" — GARANTIE 60 JOURS

Pneus rechapés et neufs, garantie hasards de la route, à des prix qui défient toute concurrence.

25\$ à 35\$ ch.

NOUS ACHETONS ET ÉCHANGÉONS DES PNEUS

M. PNEU

1595, avenue du Parc, Sainte-Foy
651-1072
près de l'Aquarium

Pose et balancement électronique gratuits à l'achat.

Chèques personnels acceptés.

MasterCard

VISA

L'armée a acheté des balles qui ne vont pas en ligne droite: une histoire du rapport Kenneth Dye

♦ OTTAWA (PC) - Une fois de plus, comme c'est le cas chaque année, le rapport du vérificateur général du gouvernement canadien a révélé aux contribuables une série d'histoires toutes plus abracadabrantes les unes que les autres et qui ne sont pas sans laisser un goût amer à propos de la façon dont les fonds publics sont dépensés.

par Gord MCINTOSH

Cette année, le rapport de M. Kenneth Dye a expliqué, par exemple, aux Canadiens que l'armée avait fait l'acquisition de balles de fusil qui ne vont pas en ligne droite; aussi, que la marine possédait même sur ses navires une sorte d'arme qui fonctionne à merveille lorsqu'elle est utilisée sur terre, mais qui s'enraye totalement dès l'instant où il faut l'utiliser en mer ou, semble-t-il, les vagues ne donnent pas le mal de mer qu'aux matelots mais aussi à cet engin de guerre.

Même si le vérificateur général a noté que l'administration des finances du pays avait semblé s'améliorer, au cours de la dernière an-

née, son rapport suscite toujours beaucoup d'intérêt en cette période-ci de l'année.

Car avec toutes les difficultés qu'ont pu rencontrer bien des gens pour voir au bon état de leur propre portefeuille jusqu'à ce jour, le rapport de M. Dye apporte toujours un réconfort, un baume qu'on peut appliquer sur ses propres erreurs qui n'ont rien de pareil aux gaffes du gouvernement en matière d'administration.

Le droit de savoir

Cette année toutefois, le vérificateur général dévoile une affaire qui n'a rien d'une simple petite maladresse du gouvernement, quoiqu'elle peut paraître moins spectaculaire aux yeux de bon nombre de gens.

Elle concerne en fait le droit des Canadiens de connaître la politique financière de l'État.

M. Dye a fait part de sa stupeur devant le fait que des hauts fonctionnaires aient pu venir en aide à la Banque de Hong Kong du Canada, de façon à ce que celle-ci échappe à un impôt de \$100 millions lorsqu'elle a pris le contrôle de la Banque de Colombie-Britanni-

que, l'an dernier, lors de l'opération de sauvetage de cette institution.

Selon ce que raconte le vérificateur général, il a été possible à la banque d'éviter de payer ce montant en réalisant une transaction à l'étranger de l'ordre de \$200 millions - la somme en fait qu'avait déboursé une banque étrangère pour la prise de contrôle de la Banque de Colombie-Britannique - à une filiale de Nassau de la maison-mère de Hong Kong au lieu de la faire par l'intermédiaire de sa filiale canadienne.

Par la suite, l'argent a pris le chemin de retour vers le Canada par la voie des bureaux de la filiale à Vancouver et a réalisé ainsi le tour complet de l'opération.

L'intégrité du système

Comment alors peut-on s'attendre, demande le vérificateur général Ken Dye, à ce que le Canadien ordinaire ait un profond respect pour l'intégrité du système fiscal canadien, lorsque les hauts fonctionnaires du gouvernement agissent eux-mêmes en éclairiers en faveur d'un petit groupe pour l'aider à bénéficier des échappatoires du système?

M. Dye est également consterné de ce qu'une telle gratifi-



Kenneth DYE

cation fiscale - le prix auquel Ottawa a consenti pour se libérer d'une institution devenue un boulet - a été dissimulée par le parlement fédéral lorsque fut présenté devant la Chambre des communes un projet de loi urgent devant venir en aide à la Banque de Colombie-Britannique alors en péril.

Qu'Ottawa ait omis de passer l'éponge sur de l'argent qu'il aurait touché sous forme d'imposition afin d'éviter une troisième faillite bancaire depuis 1985 n'est pas la question. Car des soulagements fiscaux de la sorte, lorsqu'autorisés dans l'intérêt public, font partie de la politique économique du pays. Ce qui est grave, selon le vérificateur général, c'est la façon apparemment illicite dont s'est comporté le gouvernement dans cette affaire.

Revenu Canada

Après la publication du rapport Dye de cette année, le gouvernement canadien a commencé par infirmer que la question fiscale avait même été discutée lorsqu'étaient venus le temps de réaliser la transaction. Il a toutefois été dans l'obligation d'admettre la réalité lorsqu'a été étalé en public le fait que, dans les heures précédant la signature de l'entente, Revenu Canada avait transmis une lettre d'intention en ce sens à la banque chinoise.

Et lorsque le gouvernement a soutenu que la question fiscale était sans importance parce qu'il avait négocié en fait avec la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation, la société-mère et non la filiale canadienne qui, elle, était considérée comme trop peu importante pour garantir les dépôts de la Banque de Colombie-Britannique.

Pour cette raison, le bénéficiaire du paiement de \$200 millions n'était pas sujet à imposition.

Mais l'ordre transmis auprès

des membres du cabinet d'approuver l'entente de prise de contrôle ne faisait état que de la Banque de Hong Kong du Canada comme nouvelle gestionnaire et propriétaire de la Banque de Colombie-Britannique. Et le rôle de la maison-mère n'a jamais été précisé lorsqu'on a incité le parlement à accepter le projet de loi.

Revenu Canada peut toujours annuler l'entente comme le vérificateur général le recommande d'ailleurs sous forme d'opinion juridique.

Ironiquement, le gouvernement aurait pu empêcher le vérificateur d'intervenir en ordonnant une simple remise fiscale, comme il l'avait fait en 1985 pour éviter à Dome Petroleum d'avoir à verser près de \$1 milliard en impôt.

Mais s'il avait agi de la sorte, le gouvernement canadien se serait attiré un certain nombre de critiques comme ce fut le cas dans l'affaire de Dome Petroleum.

Il se pourrait bien que les contribuables canadiens puissent à l'avenir prendre connaissance d'autres ententes du genre puisque le vérificateur général Kenneth Dye fait tout en son pouvoir pour obliger le gouvernement à rendre compte de ses politiques fiscales.

Mais dans l'affaire qui concerne présentement les contribuables, c'est-à-dire le cas de la Banque de Colombie-Britannique, le gouvernement canadien s'en sort moins qu'honorablement. ♦

L'Association de la construction est opposée à la négociation par métier

♦ L'Association de la construction de Montréal et du Québec invite les entrepreneurs-employeurs de la construction à s'opposer à la

par Brigitte BRETON

négociation par métier que leur propose l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Colloque du PC en Estrie

SHERBROOKE (PC) - Près de 200 militants conservateurs se sont réunis hier à Sherbrooke, pour participer au sixième d'une série de dix colloques régionaux organisés par leur parti pour discuter des priorités québécoises en vue des prochaines élections.

Des militants des six circonscriptions de l'Estrie discutent particulièrement de pluies acides et de l'impact de l'entente sur le libre-échange avec les États-Unis, qui concerne encore plus cette région située à proximité de la frontière avec les États-Unis.

Ces colloques sont aussi l'occa-

Dans un communiqué, le président de l'Association de la construction de Montréal et du Québec (ACMQ), M. Jacques Théoret, exhorte ses membres à dire « non », lors des assemblées qui se dérouleront dans 12 régions du Québec, mardi, mercredi et jeudi soir.

Selon l'ACMQ, la négociation par métier comporte plusieurs risques, dont celui de bloquer la conclusion d'une convention collective et l'ensemble de l'industrie, faute de consensus à une seule table particulière.

L'association craint aussi que la négociation par métier entraîne une escalade de surenchère d'une table particulière à une autre. Un avantage obtenu par un métier, une spécialité ou une occupation, devient le minimum au-dessous duquel aucune table particulière ne voudra régler.

Pour ces raisons, M. Théoret estime que la négociation par métier constitue un retour en arrière déplorable, et qui plus est, une pratique contraire au principe même de la négociation collective pour l'ensemble de l'industrie.

L'ACMQ compte 3.000 entreprises du milieu de la construction. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec regroupe pour sa part l'ensemble des entrepreneurs québécois, soit plus de 15.000 membres. ♦

ARGENTERIE CHAUDRONS
RÉPARATION — POLISSAGE
• Mirroir • Cuivre • Etamage
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

COURS COMPLETS D'ART CULINAIRE
Cuisine traditionnelle, cuisine chinoise, pâtisserie, décoration, alimentation nutrition et compléments alimentaires.
Institut privé enr.
ÉCOLE DU MICRO-ONDES
Centre de culture personnelle, permis ministère de l'Éducation 683-9120
Sillery

Chers clients et clientes,

Connues sous l'enseigne "IMAGINE"

Colette et Estelle Beaudoin vous proposent un nouveau service personnalisé de design et décoration intérieure.

Contactez-nous nous vous rencontrerons à votre domicile pour une étude de vos besoins.

Un simple appel à **843-9486** ou **522-2919**.

Au plaisir de vous revoir.
Colette Beaudoin
Estelle Beaudoin

AUX CADRES ET PROFESSIONNEL(LE)S DE LA SANTÉ

COLLOQUE SUR LA DEMOTIVATION

Date: le mardi 24 novembre 1987 de 8h30 à 16h30

Lieu: Auberge des Gouverneurs 690, boul. St-Cyrille est, Québec

Conférencière invitée: Mme Nicole Côté de Psycho-Logic Inc.

Pour informations, s'adresser à: La Direction des soins infirmiers Hôpital de l'Enfant-Jésus **648-9422**

SPÉCIALISTE EN PROTHÈSES DU SEIN ET EN VÊTEMENTS DE BASÉ CHEZ LALIBERTÉ

Madeleine Brindamour

VASTE CHOIX DE PROTHÈSES DANS LES MEILLEURES MARQUES

- AMOENA de CAMP
- COMPANION AIRWAY
- TRULIFE

Service professionnel par des conseillères d'expérience. Discrétion et ajustage parfait.

Service après vente assurant entière satisfaction

CONSULTATION AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC 525-4841
Poste 235

5\$*

de rabais sur tous les pantalons sur présentation de cette annonce. Jusqu'au 14 novembre

*Les pantalons Polo Ralph Lauren sont exclus de cette vente

clément

Carte verte # 005270

Nouveau Montréal Place Vertu 334-4727

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686 GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472 PLACE SAINT-FY 653-9363 SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7811 TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

Perreault, le seul bon placement

C'est en plein le bon temps d'investir!! Profitez des prix à la baisse

Chemisier en soie de polyester: Rég.: \$279.95 **spécial: \$199.95**

Jupe: Rég.: \$264.95 **spécial: \$199.95**

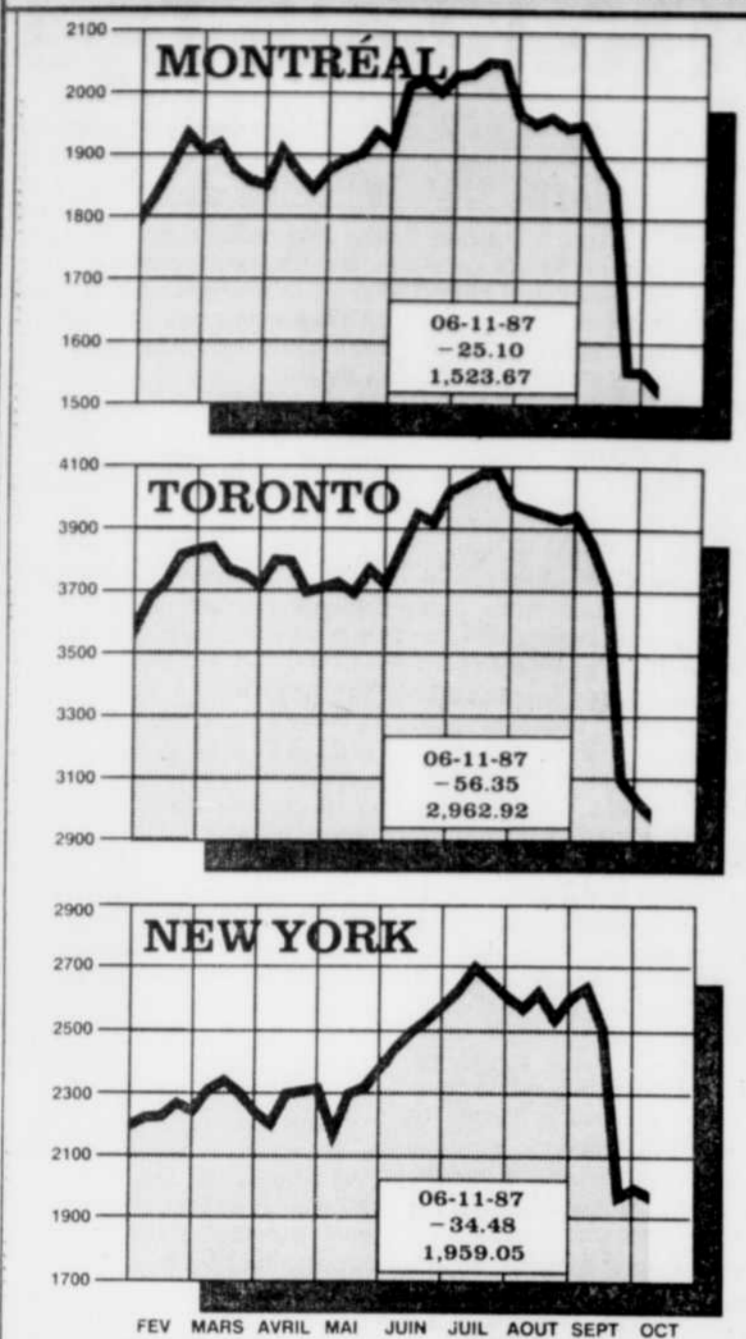
Importation de France

RODIER

PERREAULT

Place Ste-Foy Tel.: 658 0981 Galeries de la Capitale Tel.: 626 7322 Maison Perreault 615, Grande-Allee Tel.: 529 9955

TENDANCES DES MARCHÉS



Des nuages à l'horizon

♦(D'après PC, AP et AFP) — Bien que les pertes n'aient pas été spectaculaires, les grands marchés boursiers nord-américains ont clôturé à la baisse vendredi et de nombreux nuages restent à l'horizon.

« Le sentiment de panique s'est dissipé, mais les gens demeurent inquiets quant à l'évolution du marché », explique l'analyste Don Dillistone, de Richardson Greenshields.

En ce début de novembre, les investisseurs sont surtout inquiets de la chute du dollar et de la lenteur des discussions relatives au déficit américain.

L'indice Dow Jones, principal baromètre de la Bourse de New York, a perdu près de 35 points cette semaine, clôturant à 1,959.05. Les Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver ont aussi perdu du terrain. Montréal a fermé à 1,523.67 (-25.10), Toronto à 2,962.92 (-56.35) et Vancouver à 1,181.18 (-12.03).

En Europe, c'est la Bourse de Londres qui a subi les plus lourdes pertes, perdant de nouveau du terrain vendredi, pour clôturer à 1,620.80. Quant à la Bourse de Tokyo, qui avait fermé à la hausse vendredi, elle a faibli hier matin, l'indice Nikkei perdant 158.01, ce qui a annulé presque tous les gains de la veille.

Un dollar faible

Les analystes attribuent la chute du dollar, qui a atteint des plateaux records face au yen et au mark, à la décision de l'administration américaine de faire de la lutte à la récession sa priorité, quitte à laisser sa devise se dévaluer.

Pendant ce temps, les négociateurs du gouvernement et du Congrès américains ont commencé à étudier un nouveau programme qui prévoit une réduction du déficit de \$75 milliards sur deux ans.

« Le gros nuage au-dessus des marchés, il est là, affirme John Ing, de Maison Placements. On se demande toujours s'il existe une véritable volonté de réduire le déficit à Washington. »

Takeshita favorable au maintien de l'Accord du Louvre

♦TOKYO (AFP) — Le nouveau premier ministre japonais Noboru Takeshita a déclaré hier que le Japon et les autres principaux pays industrialisés devaient continuer à respecter l'Accord du Louvre et à intervenir de façon concertée sur les marchés des changes.

M. Takeshita, dont le gouvernement est entré en fonction vendredi, alors que la situation sur les marchés boursiers restait instable et que celle sur les marchés des changes s'aggravait, a affirmé lors de sa première conférence de presse que le Japon continuerait à intervenir sur les marchés des changes pour soutenir le dollar, évoquant l'accord en ce sens signé à Paris en février dernier par les sept grands pays industrialisés.

« J'espère que le gouvernement américain et le Congrès vont se mettre d'accord sur les moyens de

réduire les déficits (budgétaire et commercial) américains », a également déclaré M. Takeshita.

Sur la question d'une éventuelle nouvelle réduction du taux d'escompte japonais, M. Takeshita a dit: « C'est une décision qui doit être prise par la Banque du Japon. La politique ne doit pas s'en mêler. » Le taux d'escompte japonais avait été abaissé de 0,5 point, à 2,5 pour 100, le 23 février dernier, rappelle-t-on.

M. Takeshita a indiqué qu'il avait gardé à leur poste le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, et celui du commerce international et de l'industrie, M. Hajime Tamura afin de continuer la politique financière et commerciale de son prédécesseur, M. Yasuhiro Nakasone.

Interrogé sur la demande américaine d'une réduction des droits de

Dominion Textile achète une usine de denim

♦MONTREAL (PC) — N'ayant pas réussi à mener à bien sa récente tentative de prise de contrôle de Burlington Industries, la compagnie montrealaise Dominion Textile a annoncé vendredi la signature d'une entente définitive avec le géant américain du textile pour l'achat de son usine de denim d'Erwin, en Caroline du Nord, pour la somme de \$205 millions US (environ \$270 millions Can.).

La division denim était « l'une des nombreuses raisons » pour lesquelles la firme montrealaise s'était alliée au financier new-yorkais As-

her Edelman pour tenter d'acquérir Burlington Industries, plus tôt cette année, a indiqué le porte-parole de Dominion Textile, M. Michel Dufour.

L'entente porte également sur la fin des litiges en cour entre Dominion Textile et Burlington.

L'usine d'Erwin emploie 1,200 personnes. Elle fait partie d'un groupe de trois usines de denim propriétés de Burlington, aux Etats-Unis.

Aucune mise à pied n'est attendue, a fait savoir Burlington, qui a indiqué qu'elle continuerait à pro-

L'ÉCONOMIE
L'emploi dans l'agglomération de Québec (2)
Seulement cinq industries de plus de 500 employés

♦ En 1987, le nombre des entreprises manufacturières comptant 500 employés et plus a baissé de six à cinq, dans la région métropolitaine de Québec. Par contre, la liste des plus gros employeurs des secteurs commerces et services s'est maintenue à quatorze mentions, mais avec de notables changements dans le classement des entreprises.



par RÉAL LABERGE

Ces constatations découlent d'une analyse comparative des données fournies dans les éditions de 1987 et 1986 de l'Inventaire et renseignements 1987, une brochure du Service de promotion industrielle de

la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

Dans la liste des principaux employeurs de la région métropolitaine de Québec, la Papeterie Reed vient toujours au premier rang, dans le secteur des industries manufacturières. Son personnel reste inchangé à 1,500 employés, comme l'an dernier.

Le deuxième rang est occupé par MIL Davie Inc., dont l'effectif inscrit est de 850 emplois, mais qui peut compter jusqu'à 2,000 emplois, selon les contrats.

Au 3e rang, l'usine de munitions IVI Inc., de Val-Bélair compte une cinquantaine d'employés de moins qu'en 1986.

Le plus important changement survient au 5e rang, que détenait la Coopérative agro-alimentaire Purdel, l'année dernière. Cette entreprise disparaît des entreprises de 500 employés et plus, en 1987.

C'est le SOLEIL qui accède au 5e rang. Notre quotidien continue de figurer dans cette liste, mais son effectif a été ramené de 550 à 535 employés.

Commerces et services

La liste des «gros employeurs» comptant plus de 500 employés est beaucoup plus importante dans le secteur tertiaire des commerces et services.

En tête, et de loin, on y retrouve l'université Laval, avec 3,944 employés, soit 24 de plus que l'an dernier.

Bell Canada suit toujours au 2e rang, mais avec une perte de plus de 80 employés sur l'année dernière.

Sears Canada et ses magasins de la région prennent le 3e rang, cette année, grâce à une hausse de 130 employés, ce qui porte son personnel à 1,820.

Ce gain est fait au dépens de la Fédération et des Caisses populaires

Desjardins de la région, dont l'effectif diminué de 353 et est ramené à 1,446 employés.

C'est le Groupe Resto Inc., qui affiche le plus important progrès dans le classement régional des principaux employeurs des commerces et services. Cette filiale de Culinar monte du 10e au 6e rang, son personnel passant de 650 à 1,100 employés.

La Banque Nationale et ses succursales font aussi un bon du 13e au 8e rang, avec 1,014 employés en 1987, comparativement à 562 en 1986.

Par contre, l'Assurance-vie Desjardins encaisse un recul du 8e au 11e rang, avec un personnel légèrement en baisse de 676 à 668 employés.

Demain:
plus d'emplois

PRINCIPAUX EMPLOYEURS — RÉGION DE QUÉBEC
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES (1)

Entreprises	Municipalités	Services	1987		1986	
			Rang	Employés	Rang	Employés
Papeterie Reed Ltée	Québec	Papier journal	1	1,500	1	1,500
MIL Davie Inc.	Lauzon	Const. navale	2	850	2	850 (2)
IVI Inc.	Val-Bélair	Munitions	3	650	3	700
Rothmans Benson & Hedges	Québec	Tabac	4	600	4	615
LE SOLEIL	Québec	Journal	5	550	6	535

(1) Entreprises privées, 500 employés et plus.

(2) Minimum sujet à variation.

COMMERCES ET SERVICES ★

Entreprises	Municipalités	Services	1987		1986	
			Rang	Employés	Rang	Employés
Université Laval	Sainte-Foy	Université	1	3,944 ★	1	3,920
Bell Canada	Sillery	Services téléphoniques	2	1,984	2	1,900
Sears Canada Inc. (ensemble des magasins)	Québec	Magasins à rayons	3	1,820 ★	4	1,690
Fédération Caisses pop. Desjardins (ensemble des caisses)	Lévis	Services bancaires	4	1,446	3	1,799
Hydro-Québec	Québec	Électricité	5	1,200	5	1,500
Groupe Resto Inc. (filiale de Culinar)	Vanier	Gestion de restaurants	6	1,100	10	650
CTCUQ (Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec)	Québec	Transport en commun	7	1,031	6	1,050
Banque Nationale (ensemble des succ.)	Québec	Services bancaires	8	1,014	13	562
Eaton (ensemble des mag.)	Sainte-Foy	Magasins à rayons	9	700 ★	7	700
Provigo Inc. (ensemble des supermarchés)	Vanier	Alimentation	10	690 ★	9	657
Assurance-vie Desjardins	Lévis	Assurances	11	668	8	676
Château Frontenac	Québec	Hôtel	12	600 ★	11	600
Hilton International	Québec	Hôtel	12	600 ★	11	600
La Baie (ensemble des magasins)	Québec	Magasins à rayons	14	550	14	550

★ Employés réguliers et à temps partiel.

Source: Communauté urbaine de Québec



Le nouveau premier ministre du Japon, M. Noboru Takeshita

douane japonais sur une douzaine de produits agricoles, le premier ministre a déclaré qu'on «devrait arriver à un consensus grâce à des discussions intensives» entre les deux pays.

Mark Toivanen, nouveau président de la Chambre de commerce du Québec

♦M. Mark Toivanen, vice-président et directeur général de la société Zinc électrolytique du Canada limitée, de Valleyfield, a accédé, hier, à la présidence de la Chambre de commerce du Québec. Il succède à Mme Guylaine Saucier, PDG du groupe Gérard Saucier Limitée, qui devient présidente du conseil d'administration.

par Réal LABERGE

La présentation du nouveau président de la Chambre provinciale a marqué l'ouverture du congrès annuel, qui se déroulera jusqu'à ce soir, à l'Université de Sherbrooke, sous le thème *Au Québec, l'entrepreneuriat s'affirme*.

Les quelque 600 congressistes ont notamment l'occasion d'entendre les dirigeants d'entreprises solidement implantées au Québec leur tracer les nouvelles tendances des entrepreneurs.

Ces présentations portent sur le «management global» avec IBM Canada, l'internationalisation avec Bomm, la gestion participative avec Communications TIE Canada, la gestion de la nouvelle technologie avec Ogivar, la mise en marché pour la PME avec John de Kuyper & Fils, et la mise en marché pour la grande entreprise avec les épiciers unis Métro-Richelieu.

Deux conférenciers de renom figurent encore au programme des assises, soit Bernard Lamarre, prési-



M. Mark Toivanen est directeur général de Zinc électrolytique.

dent de la société Lavalin Inc., et Serge Racine, PDG de Shermag, de Lennoxville, et vice-président de la Chambre de commerce à l'administration gouvernementale.

Durant la journée de dimanche, les congressistes devaient se prononcer sur de nombreuses recommandations proposées par les Chambres locales. Ces recommandations touchent entre autres l'industrie touristique, le prix de l'essence, le financement des universités régionales, le réseau nautique québécois, la création d'un parc des régions, la limite de vitesse

sur les autoroutes et l'affichage routier.

Autres administrateurs

Outre le nouveau président, les autres administrateurs de la Chambre provinciale seront: MM. Louis Arseneault, directeur des relations publiques à Québec Téléphone, de Rimouski, qui devient premier vice-président; Jean Lambert, de Québec, vice-président de Geoffron, Leduc Inc., qui demeure vice-président aux richesses naturelles; Serge Racine, PDG de Shermag Inc., de Sherbrooke, qui accède à la vice-présidence aux ressources humaines; Léon Courville, vice-président de la Banque Nationale à Montréal, qui demeure vice-président aux affaires économiques; Pierre Shoener, président des Coopérants, de Montréal, qui devient vice-président à l'administration gouvernementale; M. Clément Joly, associé chez Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, de Montréal, qui continuera d'agir comme secrétaire; Philip E. Johnston, vice-président de la Compagnie Trust Royal à Montréal, aussi confirmé au poste de trésorier; ainsi que Mme Anne Dutil, président du magasin Sport Expert, de Saint-Georges de Beauce, et M. Michel Thibault, président de Thibault Chevrolet-Oldsmobile Limitée, de Rouyn-Noranda, qui deviennent administrateurs.

La Chambre de commerce du Québec représente plus de 60,000 gens d'affaires. L'organisme compte également 230 membres affiliés et plus de 6,000 sociétés membres.

Réunion des bénévoles en justice correctionnelle et communautaire

Pour aider un jeune, ne surtout pas le lâcher!

◆ Pierre est dans le milieu de sa vingtaine. Beau grand bonhomme blond, il dit qu'il a eu une enfance choyée, des parents aimants. Son père s'est tué à l'ouvrage pour donner à son fils les conditions de vie que lui-même n'a pas eues.

par **Andrée ROY**

Pierre a tout ce qu'il faut pour « pousser droit ». Mais il a vraiment « poussé croche ». C'en est déprimant de l'entendre raconter ses quatre ou cinq vies de délinquance dans une. Surtout quand on se dit que les délinquants, ce sont des enfants de milieux défavorisés, mais que les fils-à-papa, eux, au moins sont sauvés!

Pierre était un bel enfant blond, sage comme une image. Mais à 10 ans, il commençait à prendre de la drogue. À 12 ans, il a bien fallu qu'il avoue son problème: il a failli mourir d'une overdose! Il est d'accord avec ses parents pour aller dans un collège privé. Mais c'est quand même là qu'il renoue avec la drogue...

À 17 ans, Pierre commence des petits vols. Puis des hold-up. Chacun, il évite le « pen » pour trois ans en acceptant une détention dans un centre spécialisé. Mais rien ne le retient longtemps loin de la drogue et de l'alcool. Il s'y enfonce de plus en plus, en vient à rêver de suicide... et à l'essayer.

Deux cures de désintoxication, un séjour volontaire au centre Le Portage, un an d'armée, rien n'y fait. Pierre n'a pas 20 ans qu'il semble perdu à jamais.

« Et pourtant, dit-il, il y avait plein de monde qui voulaient m'aider. Moi-même, j'ai toujours voulu m'en sortir! »

Faut pas lâcher

Pierre est venu témoigner, hier, lors de la journée de réflexion organisée au Centre François-Charon par l'Association des groupes de bénévoles en justice correctionnelle et communautaire de la région de Québec. Il a fini par s'en sortir, dit-il, en rencontrant un de ses anciens « dangereux copain passé du bord de Jésus ».

Pierre a retrouvé sa belle gueule d'enfant sage. Il a un emploi en

comptabilité. Dans un bureau, comme il en a souvent rêvé. Et il travaille aussi, avec son « chum Michel » aux bras tatoués, ancien repris de justice également, à éviter à d'autres jeunes de sombrer dans la délinquance et la criminalité.

Ce qu'a conclu l'auditoire des récits de Pierre et Michel, c'est que lorsque l'on veut vraiment aider quelqu'un à s'en sortir, il ne faut pas lâcher, « même si le gars est un cas d'échecs à répétition ». Et d'autant plus s'il est jeune.

C'est renversant, dit Luc Landry, un des organisateurs de la journée, comme les jeunes ont de la ressource et de l'énergie pour s'en sortir. Il ne leur manque qu'un

guide, de l'encadrement... et beaucoup de patience.

Et c'est ça que l'Association des groupes de bénévoles essaie de leur fournir. Avec les maigres moyens, les faibles effectifs et « la tonne d'ouvrage » qui caractérisent invariablement les groupements bénévoles.

« Quand bien même on ne réussirait à sauver qu'un seul jeune, ça justifierait les énergies et l'argent investis pour bâtir notre organisme », soulignait une des panélistes d'hier, Rita Paré.

Les bienfaits de la prévention

Avec Claire et Raymond Busières, elle a ouvert depuis un an environ « Prosovia », qui aide les

jeunes laissés à eux-mêmes, sans abri, suicidaires, avec des problèmes, à trouver ce qu'il leur faut pour se dépanner et pour aller plus loin dans leur reprise en main. Pour leur éviter la criminalité...

Parmi les participants à cette journée de réflexion qui vient clore la Semaine de prévention du crime, il y a aussi Conrad Barbeau, qui a mis sur pied un programme d'éducation en prison. Dans l'auditoire, Jean-Paul Careau, directeur adjoint de la prison de Québec... et trois de ses pensionnaires, qui sont venus témoigner de leur « vécu délinquant et carcéral ». Puis à l'avant, Jacques Simoneau, policier et enquêteur à la ville de Québec.

Celui-ci affirme qu'à la police de Québec, il y a une volonté comme jamais « de faire de la police communautaire ». Mais le nouveau

directeur, Normand Bergeron, doit composer avec un budget et des effectifs réduits. Depuis 15 ans, donne M. Simoneau en exemple, nous sommes passés de 487 policiers à moins de 350.

Il faut vendre aux autorités municipales les bienfaits de la prévention du crime, dit-il. Insérer le travail de la police dans la communauté, en la faisant collaborer et s'engager étroitement avec les groupes qui s'occupent de femmes battues, de jeunes aux prises avec des problèmes d'homosexualité et de drogue, de parents négligents ou dépassés.

On estime en effet que les jeunes qui se retrouvent en prison ne constituent que de 12 à 15 pour 100 des gars et des filles qui ont des problèmes, et qui s'en sortent avec plus ou moins de succès. ●

ÉCOUTE TON CORPS



ÊTRE RESPONSABLE: EST-CE TRÈS ENGAGEANT?

Savez-vous vraiment ce que veut dire « être responsable »? La responsabilité, c'est tout simplement l'obligation morale d'accepter ou de subir les conséquences de nos choix et de nos décisions. Contrairement à ce que plusieurs pensent, ce n'est pas l'obligation de mener la vie de notre conjoint, parents ou enfants.

Chaque être humain sur la terre est responsable uniquement de lui-même. Cependant, nous croyons souvent avoir à subir les conséquences des décisions des autres. Exemple: quand un enfant choisit la route de la drogue ou du crime, c'est son choix et c'est lui qui en subira les conséquences et non ses parents. En général, la plupart se sentent tellement responsables qu'ils vivent beaucoup d'émotions et en oublient leur vrai rôle de parents: celui de l'aimer et d'accepter son choix même s'ils ne comprennent pas ou ne sont pas d'accord. Lorsqu'une personne se sent responsable du bonheur ou du malheur de quelqu'un d'autre, elle vient d'enfreindre cette grande loi de la responsabilité. Elle aura donc un signal de son corps: émotions, manque d'énergie, maux ou maladies (mal de tête, de dos, brûlement d'estomac, etc.).

La vie est tellement plus simple. L'être humain est spécialiste pour se compliquer l'existence. En réalité, la seule raison d'être sur cette terre est de s'aimer, d'aimer les autres (inconsciemment) et de s'occuper de notre propre évolution... continuer à grandir spirituellement. Vous penserez peut-être: « Mais, c'est de l'égoïsme que de s'occuper seulement de soi! ». Pourtant être égoïste signifie enlever quelque chose à quelqu'un d'autre pour son propre plaisir. Quand vous vous occupez de votre propre évolution, vous n'enlevez rien aux autres. Alors? En étant bien dans votre peau, en harmonie et en paix, les vibrations qui se dégagent de vous sont tellement bienfaisantes que vous donnez sans effort et sans travail...

(Cette chronique n'est pas nécessairement le sujet du cours de la semaine).

Le Centre Écoute Ton Corps offre une maternelle gratuite le **jeudi 12 novembre**, à 10h00. Des nouvelles séries de 10 semaines débuteront le **mardi 10 novembre** à 19h30 et le **mercredi 18 novembre**, à 10h00.

Prérez d'appeler pour réserver.

Nombre de places limité.

Tél.: 683-2656

Pour l'extérieur: 1-800-361-3834



Le Soleil, Jean Vallières

Faire ses études en prison, ce n'est pas forcément ce qu'on appelle faire son avenir...

EN VOITURE!
UN LOISIR QUI FASCINE
AUTANT LES PETITS...
QUE LES GRANDS!

Trains électriques et accessoires à l'échelle "HO" et "N"

HOBBY DION
989, rte de l'Eglise, Ste-Foy

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER

TRAITONS

- allergies
- arthrite
- nervosité
- tabagisme
- fatigue
- grippe

LORRAINE VERMETTE
D.A.C.
en pratique depuis 10 ANS

965, rte de l'Eglise, suite 10, Ste-Foy
994, Marie-Victorin, Deschailions
(819) 292-3369

Pour rendez-vous, jours et soirs:
654-9450

PROFITEZ-EN!
DERNIÈRE SEMAINE
SOLDE
de tous les vêtements

Playtex

(combinés, soutiens-gorge, gaines-culottes)

RABAIS DE 30%

Commandes téléphoniques acceptées

L'occasion que vous attendiez pour faire provision de vos vêtements Playtex préférés. Notez que nous acceptons de commander pour vous tout vêtement Playtex que nous n'avons pas en stock.

SALON
Geneviève Morel inc.

287, rue St-Joseph est
De biais avec la Bibliothèque municipale.

522-1504

MasterCard VISA

C'est le temps de choisir votre nouvelle fourrure Laliberté!

LA VENTE
5 MILLIONS \$
5 MILLIONS \$ DE FOURRURES
À DES PRIX INCROYABLES



Coupons de Courtoisie
Valeur 100\$

Un cadeau de 100\$ à l'achat d'une fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un rabais de 10% sur vos autres achats à prix régulier.

LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT

12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver. Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

CHRYSLER
l'aliberté Chrysler

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE
30 PRIX TOTALISANT
56 000\$

- 2 VOITURES CHRYSLER
- 8 FOURRURES LALIBERTÉ
- 2 PELISSES LALIBERTÉ • 1 PRIX DE 11 000\$ ET 17 PRIX DE 5 000\$ EN BONS D'ACHATS LALIBERTÉ

Coupons de participation avec achat chez Laliberté et les concessionnaires Chrysler de la région.

Manteaux en agneau rasé teint brun	599\$
Manteaux en pattes de vison	1399\$
Manteaux en rat musqué naturel	1399\$
Manteaux en castor, long poil	1799\$
Manteaux en chat sauvage, peaux allongées	1899\$
Manteaux en queues de vison naturel	2299\$
Manteaux en vison naturel, peaux allongées	3299\$

Des centaines d'autres fourrures de qualité à des prix réduits durant la VENTE 5 MILLIONS. Choix de manteaux longs ou courts et de pailettes pour hommes.

- Corrections normales gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté

CHRC SUR PLACE AVEC RENÉE CHAREST ET ANDRÉ PAILLÉ

laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

LE MONDE

Pékin et Pretoria auraient fourni des armes aux contras

♦ WASHINGTON (Reuter, AFP) - La Chine et l'Afrique du Sud ont acheminé secrètement des armes aux rebelles nicaraguayens dans le cadre d'opérations dirigées par le département américain de la Justice et la CIA, affirme le dernier numéro du U.S. News and World Report.

Le magazine révèle aussi que le général guatémaltèque Cesar Caceres Rojas a fourni à des trafiquants d'armes américains des documents falsifiés pour leur permettre de transférer des armes aux contras. En retour pour ses services, le général aurait accepté des pots-de-vin de \$38.000.

Selon des sources au sein des services de renseignement américains, la Chine aurait fourni plus de 500 tonnes d'armes aux contras seulement en 1985. Des missiles sol-air étaient au nombre des armes.

Des documents, ajoute la magazine, font voir que le lieutenant-colonel Oliver North, l'ex-employé de la Maison-Blanche, avait coordonné les envois d'armes et qu'il les avait payées avec des fonds provenant d'Arabie saoudite.

Des sources au département de la Justice ont révélé au magazine qu'un responsable sud-africain avait proposé de fournir gratuitement des lance-grenades aux rebelles.

Un an plus tard, environ 200 tonnes d'armes sud-africaines sont parvenues aux rebelles par le Honduras, ont ajouté références aux envois d'armes sud-africaines avaient été découvertes dans les dossiers de North.

D'autre part, les dirigeants des contras ont annoncé qu'ils acceptaient l'offre du président Daniel Ortega pour la tenue de négociations

indirectes en vue d'un cessez-le-feu et se sont félicités du choix de l'intermédiaire, le cardinal Miguel Obando y Bravo, primate du Nicaragua.

Mgr Obando est l'un des critiques les plus véhéments de la politique menée par le gouvernement de Managua, mais le leader sandiniste Daniel Ortega a estimé qu'il était « l'homme idéal » pour cette mission.

Les dirigeants des rebelles se sont félicités de l'initiative d'Ortega d'entamer des négociations, mais ont critiqué son refus de décréter une amnistie générale pour les prisonniers et de lever l'état d'urgence imposé il y a cinq ans, comme il est prévu dans le plan de paix pour la région élaboré par le président du Costa Rica Oscar Arias et signé par cinq présidents de pays centro-américains.

Pour éviter l'échec

Par ailleurs, le président du Honduras Jose Azcona a annoncé hier à Tegucigalpa qu'il envisageait d'organiser une réunion des chefs d'Etat d'Amérique centrale « pour éviter l'échec » du plan de paix en Amérique centrale qui est entré en vigueur vendredi.

Azcona a exprimé dans un communiqué son découragement de voir la réussite du plan de paix compromise par l'action de « certains gouvernements de la région ».

Dans ce texte, le président hondurien souligne son « soutien total » à la commission internationale de vérification et du suivi de l'accord et rappelle que le Honduras est « disposé à donner toutes les facilités nécessaires » à cette commission pour qu'elle supervise le départ des contras du territoire hondurien. ♦



Le président BEN ALI

Ben Ali, un «technicien de l'ordre et de la loi»

♦ TUNIS (AP) - Zine el-Abidine Ben Ali, le nouvel homme fort de la Tunisie, est un militaire de carrière pro-occidental qui se décrit lui-même comme «un technicien de l'ordre et de la loi».

« Seul l'ordre permet le développement complet des institutions démocratiques », dit le général de 51 ans dans un interview paru le mois dernier dans la presse française.

Ben Ali, un ingénieur en électronique et un officier de carrière qui a suivi des cours de perfectionnement aux Etats-Unis et en France, était ministre de l'Intérieur avant d'ac-

Destitution pour sénilité de Bourguiba

♦ TUNIS (NYTNS, AP, AFP) - Le premier ministre Zine Ben Ali a pris le pouvoir hier en Tunisie en affirmant que Habib Bourguiba, le président à vie, était trop malade et sénile pour demeurer à son poste.

Ben Ali avait été nommé premier ministre par Bourguiba seulement le mois dernier, la troisième personne à accéder à ces fonctions au cours des deux dernières années.

Bourguiba, qui est âgé de 84 ans, avait été le seul président du pays, depuis que la Tunisie avait obtenu son indépendance de la France, il y a 31 ans.

« Toutefois, notre devoir national nous oblige aujourd'hui, en raison de sa sénilité et sa maladie chronique, à annoncer, en nous basant sur un rapport médical, qu'il était devenu incapable d'assumer les responsabilités de la présidence », a déclaré Ben Ali à la radio d'Etat.

Il n'a pas dévoilé le contenu du rapport médical mais a précisé qu'il avait été signé par sept médecins. Bourguiba est malade depuis de nombreuses années (cataractes, problèmes cardiaques et artériosclérose) mais il avait toujours refusé d'envisager de se rendre sa retraite. Sa santé mentale se serait détériorée ces derniers temps.

Dans les formes

Dans son intervention, Ben Ali a tenu à faire remarquer que la destitution de Bourguiba s'est faite dans les formes constitutionnelles. Un article de la constitution prévoit qu'en cas « de vacance de la présidence pour cause de décès, démission ou empêchement absolu, le premier ministre est immédiatement investi des fonctions de président ».

Ben Ali a ajouté que la Constitution allait être révisée, « l'époque que nous vivons ne pouvant plus souffrir ni présidence à vie, ni succession automatique à la tête de l'Etat desquelles le peuple se trouve exclu ».

De source bien informée, on apprenait que les sept médecins, deux cardiologues, deux gastro-entéro-

gues, un otorino-laryngologiste et deux neuro-chirurgiens, avaient été appelés à voir Bourguiba à 6 h.

La mise à l'écart du président à vie s'est faite sans effusion de sang ou opposition. Seulement quelques personnes auraient été arrêtées ou placées en résidence surveillée. A Tunis, le calme règne.

Quelques heures après avoir pris le pouvoir, Ben Ali a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement dont le premier ministre est Hedi Baccouche. Hier, Baccouche a annoncé que Bourguiba avait été transporté dans l'un des palais présidentiels, à Carthage, où il est traité « avec beaucoup de vénération ». ♦

Procès d'un mort-vivant

♦ NEW YORK (NYTNS) - Un New-Yorkais qui est mort deux fois, la première fois d'une hépatite et la deuxième d'un coup de feu accidentel, a été bien arrêté, bien vivant, et vient d'être inculpé de fraudes à l'endroit de compagnies d'assurance.

L'acte d'accusation précise que Balita Bachai, la « veuve » de l'accusé, qui a été aussi inculpée, a tenté d'extorquer plus de \$1.500.000 des compagnies d'assurance.

La première réclamation présentée par Mme Bachai affirmait que son mari, Dewan, était mort d'une hépatite dans un hôpital de Georgetown, en Guyane, en novembre 1986.

La deuxième réclamation, présentée environ six mois plus tard, soutenait que le corps de Bachai avait été exhumé et qu'une autopsie avait déterminé qu'il était mort d'un coup de feu accidentel à la poitrine. Une mort accidentelle implique le versement de montants plus élevés.

« Lorsqu'il a été arrêté, son corps était encore chaud et il a avoué qu'il était encore vivant », a raconté hier en souriant Robert Morgenthau, le procureur du district de Manhattan.

Selon Morgenthau, les compagnies d'assurance ont commencé à avoir des soupçons quand il a été impossible de retrouver les « restes » de Bachai et parce que les policiers avaient été prises moins d'un mois avant sa « mort ».

De plus, les compagnies ont découvert que le médecin dont la signature apparaissait sur le premier certificat de décès était mort... depuis cinq ans. Entretemps, la « veuve » avait déjà reçu près des \$100.000 des compagnies.

Les Bachai, qui ont été remis en liberté avant leur procès, sont passibles de 10 à 20 ans de prison si leur culpabilité est reconnue. ♦

Nette victoire de Mayor PARIS (AP, AFP)

L'Espagnol Federico Mayor n'a eu aucune difficulté hier à devenir le nouveau directeur général de l'UNESCO. C'est par 142 voix contre sept que le biochimiste de 53 ans a obtenu ce mandat de six ans qui constitue un véritable défi en raison des crises qui ont ébranlé cette organisation des Nations unies au cours des dernières années. Mayor succède au controversé Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow, en poste depuis 13 ans et qui a échoué dans sa tentative d'obtenir un troisième mandat. Le 18 octobre dernier, lors de la réunion du conseil exécutif, Mayor n'avait obtenu que 30 voix contre 20 et sa désignation après cinq tours de scrutin avait laissé un goût d'amertume et de révolte chez ses adversaires, principalement africains et arabes.

■ Terrorisme iranien LONDRES (AFP) - L'Iran serait impliqué avec la Libye dans l'affaire de l'importante cargaison d'armes destinée à l'IRA et saisie par les douanes françaises à bord du caboteur panaméen Eksund II, révèle aujourd'hui le Sunday Telegraph. Des experts des services secrets à Londres, Paris et Washington, « sont maintenant convaincus » que cette cargaison n'était pas seulement destinée aux opérations de l'Armée républicaine irlandaise mais également « à équiper un réseau terroriste iranien en Europe », selon l'hebdomadaire.

■ Mystérieuse explosion SAN DOMINO, Italie (Reuter) - Une mystérieuse explosion a détruit hier matin un phare des îles Tremiti, dans la mer Adriatique, tuant une personne non identifiée. Cette explosion survient une semaine après que le dirigeant libyen Moammar Kadhafi eut déclaré à des journalistes italiens que Rome avait jusqu'à la fin de l'année pour payer des réparations à la Libye, en dédommagement du régime colonial subi de 1911 à 1942. Selon les journalistes le colonel Kadhafi avait menacé de faire valoir les droits de la Libye sur les îles Tremiti, qui ont servi de colonie pénitentiaire pour les déportés libyens. La police italienne a indiqué que l'explosion du phare n'a pas nécessairement un rapport avec les propos de Kadhafi, mais a ajouté qu'elle n'écartait pas cette possibilité.

■ Présence soviétique secrète LONDRES (AFP) - Une cinquantaine d'hommes appartenant à l'infanterie de marine soviétique sont stationnés depuis un an aux Seychelles, dans l'océan Indien, affirme aujourd'hui le Sunday Times, citant des sources des services secrets américains. Selon l'hebdomadaire britannique, les militaires ont débarqué d'un bâtiment soviétique, l'Ivan Rogov, en octobre 1986, peu après une tentative de coup d'Etat contre le président France-Albert René. C'est le président qui aurait lui-même demandé l'aide des Soviétiques, selon le Sunday Times. C'est la première fois que des forces navales soviétiques sont stationnées secrètement dans un pays étranger, une présence qui suscite l'inquiétude des Etats-Unis, souligne le Sunday Times. Interrogé sur cette affaire par l'hebdomadaire, le président René a démenti la présence de ces militaires.

■ Sommet de trois jours MOSCOU (AFP) - La rencontre au sommet à Washington entre Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan durera « au moins trois jours », a estimé hier le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze. Le chef de la diplomatie soviétique, au cours d'un bref aparté avec un correspondant de l'AFP lors d'une réception au Kremlin, n'a par ailleurs pas exclu de s'entretenir à nouveau, « si cela allait mal », avec le secrétaire d'Etat George Shultz avant le sommet américano-soviétique devant débuter le 7 décembre. Un autre haut responsable soviétique a déclaré de son côté que le troisième sommet Reagan-Gorbatchev ne devrait pas se prolonger au-delà de trois jours.

■ La machine d'Adolf MUNICH, RFA (AFP) - La machine à écrire d'Adolf Hitler, avec laquelle il a écrit son livre Mein Kampf, a été vendue hier au cours d'une vente aux enchères à Munich (sud de la RFA) 120.000 dm, soit près de \$95.000. L'identité de l'acquéreur n'a pas été révélée par la maison Hermann Historica qui organisait ces enchères. Les objets vendus provenaient de la succession d'Emil Maurice, ancien secrétaire d'Hitler. Les enchères de la machine, une Remington portable, ont duré moins d'une minute.

■ Beaucoup de séropositifs LAUSANNE, Suisse (AFP) - Entre cinq millions et 10 millions de personnes dans le monde sont séropositives, a déclaré hier le Dr Jonathan Mann, responsable du programme spécial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le sida, lors d'un forum à Lausanne. Les statistiques officielles publiées vendredi par l'OMS indiquaient que 63.998 cas de SIDA avaient été notifiés à l'organisation par 127 pays au 4 novembre. Le Dr Mann a précisé que le nombre réel des malades du SIDA dans le monde devait en fait se situer entre 100.000 et 150.000. Officiellement, les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 43.533 cas. ♦

Le juge Ginsburg capitule

♦ WASHINGTON (AP, AFP) - Le juge Douglas Ginsburg, déplorant que ses vues sur les questions juridiques aient été forcées de céder le premier plan à ses aveux sur l'usage de la marijuana, a annoncé hier qu'il avait demandé au président Reagan de retirer sa candidature à la Cour suprême.

Le président Reagan, qui passe la fin de semaine au Camp David, a loué Ginsburg dans un communiqué dans lequel il annoncera qu'il entreprendra bientôt une troisième tentative pour combler le poste vacant à la Cour suprême.

Le retrait de Ginsburg survient seulement neuf jours après avoir été désigné par Reagan lors d'une cérémonie ébauchée à la Maison-Blanche. Son échec suit de peu la défaite humiliante du juge Robert Bork, rejeté par une vote de 58 voix contre 42 par le Sénat.

Après ces deux fiascos, la chasse au candidat va être encore plus difficile parce que plusieurs personnes ne seront sans doute pas intéressées à voir leur vie privée scrutée à la loupe. De plus, les querelles entre factions rivales à la Maison-Blanche ne rendront pas la chose aisée. Il avait été en effet révélé que le juge Ginsburg était le « candidat » de l'atome général Edwin Meese, choix auquel s'était opposé le secrétaire général de la Maison-Blanche Howard Baker.

Selon un responsable de la Mai-

son-Blanche, l'un des principaux favoris est le juge fédéral de Californie Anthony Kennedy, considéré comme plus modéré que les juges Bork et Ginsburg.

De temps en temps

Le juge avait admis jeudi, pour devancer des révélations de la presse, qu'il avait fumé de la marijuana une fois lorsqu'il était étudiant dans les années 1960 et « de temps en temps » dans les années 1970 lorsqu'il enseignait à l'université Harvard. ♦

Gore et Babbitt ont déjà fumé de la marijuana

♦ MIAMI BEACH, Floride (AP) - Deux candidats à l'investiture démocrate, Albert Gore et Bruce Babbitt ont admis hier qu'ils

avaient fumé de la marijuana lors de leurs études universitaires.

Trois autres aspirants démocrates ont nié avoir fait usage de cette drogue illégale.

Gore, le sénateur de 39 ans du Tennessee, a dit qu'il avait fumé de la marijuana pour la dernière fois, il y a 15 ans.

A Des Moines, dans l'Iowa, l'ancien gouverneur de l'Arizona Babbitt a fait un aveu similaire.

Les candidats Michael Dukakis, Jesse Jackson et Richard Gephardt ont dit n'avoir jamais fait usage de marijuana. ♦



La fille de Gorbatchev

Irina, fille du leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev, et son mari, dont le nom n'a jamais été communiqué aux médias occidentaux, se trouvaient hier, parmi les personnalités qui ont assisté sur la place Rouge aux festivités du 70ème anniversaire de la Révolution d'octobre. Plusieurs dizaines de milliers de militaires et de civils ont alors défilé sous leurs yeux, certains brandissant des pancartes à la gloire de la « perestroïka », la restructuration prônée par Gorbatchev.

Craintes en URSS devant l'émergence de groupes politiques indépendants

♦ MOSCOU (NYTNS) - Des dirigeants du Komsomol, l'organisation de la jeunesse communiste qui compte 40 millions de membres, ont préparé un document dans lequel ils proposent de mettre la main sur le nombre croissant de groupes politiques indépendants qui sont nés avec l'amorce de démocratisation décrétée par Mikhaïl Gorbatchev.

Le document confidentiel, préparé par le service d'agitation et de propagande du comité central du Komsomol, suggère qu'il existe un besoin de ramener tous ces groupes indépendants sous la « saine » gouvernance du Komsomol pour éliminer les « phénomènes étrangers » à la façon de vivre du monde socialiste.

« Les besoins de créativité de la jeunesse peuvent se réaliser pleinement dans le cadre des organisations et des comités du Komsomol », ajoute le document portant la mention « secret » et dont le New York Times a obtenu copie.

Un haut responsable du Komsomol, Nikolai Paltev, secrétaire responsable de l'idéologie au comité central, a dit que le document était encore à l'étude et qu'il ne constituait pas encore la politique du Komsomol.

Toutefois, ce document interne reflète la consternation et les craintes qui régissent dans l'établissement soviétique après que des citoyens aient pris Gorbatchev au mot quand il leur a dit de s'exprimer « plus librement ». ♦

H centre hospitalier jonquière

APPEL D'OFFRES
SYSTÈME D'ALARME
INCENDIE
CENTRE HOSPITALIER
JONQUIÈRE

Le Centre hospitalier Jonquière propriétaire demande des soumissions pour les travaux d'installation d'un nouveau système d'alarme incendie, situé au 2230, rue de l'Hôpital, Jonquière.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des Achat (local 00, 120) à la même adresse contre un chèque visé et remboursable de cent dollars (100,00\$) versé au propriétaire. (Le chèque sera remis au soumissionnaire avec le retour des documents d'appel d'offres).

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trente-cinq mille dollars (35 000,00\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500,00\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500,00\$).

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: « SOUMISSION PROJET SYSTÈME D'ALARME INCENDIE et adressées Centre Hospitalier Jonquière, 2230, rue de l'Hôpital, Jonquière - G7X 7X2 - C.P. 1200.

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 14h30 heures, heure en vigueur localement, le 27 du mois de novembre 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Une seule visite des lieux est prévue en présence des professionnels, du représentant du propriétaire et des soumissionnaires, le jeudi 12 novembre 1987 à 14 heures. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter monsieur Richard Gravel, chargé de projet, au numéro 547-3651, local 274.

Claude Dionne
Directeur général

Avis de demande de dissolution
Prenez avis que l'Association des Eclaireurs du Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Robert Brochier,
Président

Avis de demande de dissolution
GROUPE PRÉVENTION SCIFORVEN
Prenez avis que la compagnie/corporation GROUPE PRÉVENTION SCIFORVEN demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 27 août 1987
Le Secrétaire
Robert R. Laroche

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-04-000731-875

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)
GINETTE HERTIG Demanderesse
VS
LUC GAUDREAU Défendeur

ET
M. LE CURÉ de la paroisse de l'Anceinne-Lorette, Québec
Mis-en-cause

ET
LE PROTONAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE Mis-en-cause
es-qualité

ET
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE Mis-en-cause
es-qualité

ORDONNANCE
LA COUR ordonne au défendeur LUC GAUDREAU de comparaître dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance dans le JOURNAL LE SOLEIL.

PRENEZ avis qu'une déclaration en déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom a été déposée à votre intention au greffe civil du district de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, suite 1.24, Québec, Qué.

VOUS êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
QUÉBEC, ce 28 octobre 1987
Yolande Létourneau,
p.a.c.s.d.q.